



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil de surveillance,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les informations significatives mentionnées dans l'annexe et les comptes d'immobilisations et d'amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres du conseil de surveillance

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux Membres du conseil de surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Boulogne, le 30 mai 2019

audit france
Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi
Commissaire aux Comptes

BILAN

AU

31 DECEMBRE 2018

Bilan Actif

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	591 007	516 380	74 627	60 397
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16 815		16 815	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	607 822	516 380	91 442	60 397
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	989 945		989 945	989 945
Constructions	6 329 049	3 411 180	2 917 869	3 078 155
Matériels et ouvrages (bibliothèque)	10 261 235	34 114	10 227 122	10 139 374
Autres immobilisations corporelles	3 709 154	2 500 485	1 208 669	997 341
Immobilisations en cours	15 427		15 427	405 856
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	21 304 810	5 945 778	15 359 031	15 610 671
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	381		381	381
Prêts	72 928	66 067	6 861	1 169
Autres immobilisations financières	61		61	36 334
TOTAL immobilisations financières :	73 370	66 067	7 303	37 884
ACTIF IMMOBILISÉ	21 986 002	6 528 226	15 457 777	15 708 953

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production (Publications)	7 950		7 950	6 000
Stocks produits finis (Publications)	871 276	797 649	73 627	78 519
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	879 226	797 649	81 577	84 519
CRÉANCES				750
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	155 325	29 767	125 558	169 112
Autres créances	931 007	406 585	524 422	1 094 606
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 086 332	436 352	649 981	1 264 468
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 101 518	17 188	2 084 330	1 601 518
Disponibilités	11 235 538		11 235 538	12 310 154
Charges constatées d'avance	69 889		69 889	48 877
TOTAL disponibilités et divers :	13 406 946	17 188	13 389 758	13 960 549
ACTIF CIRCULANT	15 372 504	1 251 188	14 121 316	15 309 536

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

37 358 506

7 779 414

29 579 093

31 018 488

Bilan Passif

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Fonds statutaires dont versé	3 000 152	3 000 152
Réserves statutaires ou contractuelles	5 500 000	5 500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 538 184	866 537
Résultat de l'exercice	955 277	671 647
TOTAL situation nette :	10 993 614	10 038 336
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 383 067	9 480 778
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS PROPRES	20 376 680	19 519 114
Produits des émissions de titres participatifs	5 374 165	7 016 963
Fonds dédiés		
FONDS DEDIES	5 374 165	7 016 963
Provisions pour risques	161 470	158 836
Provisions pour charges	1 116 601	1 116 601
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 278 071	1 275 437
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166 667	391 114
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	166 667	391 114
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	38 919	23 080
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 091 325	1 502 193
Dettes fiscales et sociales	1 176 728	1 159 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 538	130 485
TOTAL dettes diverses :	2 344 591	2 792 481
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		300
DETTES	2 550 176	3 206 975
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	29 579 093	31 018 488

COMPTE DE RESULTAT

DE

L'EXERCICE 2018

Compte de Résultat (Première Partie)

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 289 064	74 916	1 363 980	1 543 042
Production vendue de services	957 946		957 946	921 729
Chiffres d'affaires nets	2 247 010	74 916	2 321 926	2 464 771
Production stockée			10 043 567	10 220 988
Subventions d'exploitation			694 432	522 642
Reprises sur amortissement et provision, quote-part s/subvention virée au résultat			1 293 965	1 902 240
Autres produits			1 655 767	1 471 949
Report des ressources non utilisées / Fonds dédiés				
PRODUITS D'EXPLOITATION			16 009 658	16 582 590
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			717 824	829 819
Achats de matières premières et autres approvisionnement			249 707	
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			5 080 400	4 420 535
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			6 047 930	5 250 354
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			431 887	429 874
CHARGES DE PERSONNEL			4 937 174	5 134 030
Salaires et traitements			2 825 732	2 942 169
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			7 762 906	8 076 199
DOTATIONS D'EXPLOITATION			465 654	406 370
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			68 486	119 005
Dotations aux provisions sur actif circulant			161 470	158 836
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			695 611	684 211
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			980 072	1 503 409
Engagements à réaliser sur fonds dédiés			11 230	
CHARGES D'EXPLOITATION			15 929 636	15 944 047
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			80 022	638 543

Compte de Résultat (Seconde Partie)

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	80 022	638 543
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	36 373	51 481
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	677	706
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	37 049	52 187
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions & engagements fonds dédiées	29 239	19 536
Intérêts et charges assimilées	8 984	15 941
Différences négatives de change	1 155	1 376
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	39 378	36 852
RÉSULTAT FINANCIER	(2 329)	15 335
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	77 694	653 878
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 078 356	21 390
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et report fonds dédiées		
	1 078 356	21 390
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200 773	3 621
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	200 773	3 621
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	877 584	17 769
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	17 125 064	16 656 168
TOTAL DES CHARGES	16 169 787	15 984 521
BÉNÉFICE OU PERTE	955 277	671 647

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Reconnue d'utilité publique
(décret du 4 janvier 1963 modifié)

L'ANNEXE

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018
dont le total est de 29 579 092,62 euros et au compte de résultat de l'exercice
dont le total des charges est de 16 169 786,53 euros
et dont le total des produits est de 17 125 063,61 euros
dégageant un bénéfice de 955 277,08 euros
l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période
du 1er janvier au 31 décembre 2018

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers sont établis conformément au règlement du Comité de la Réglementation Comptable. (C.R.C.) n° 99 - 01 du 16/02/1999, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Principales méthodes comptables :

Immobilisations et Amortissements : voir rubrique Immobilisations ci-après.

Méthode de dépréciation des stocks :

Les stocks de produits finis d'ouvrages d'Editions sont dépréciés à hauteur de :

- 70% de la valeur comptable des productions de l'année N -1
- 90% de la valeur comptable des productions de l'année N -2
- 100% de la valeur comptable des productions des années antérieures.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la date d'arrêt des comptes, selon le barème suivant :

- créances de 91 à 120 jours sont dépréciées à hauteur de 20%
- créances de 121 à 365 jours sont dépréciées à hauteur de 40%
- créances de plus de 365 jours sont dépréciées à hauteur de 100%

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIF

AU

31 DECEMBRE 2018

Les immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon les probabilités de vie et d'utilisation des biens.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, " prorata temporis".

Immobilisations incorporelles :

Logiciels	2 ans
Progiciels	4 ans

Immobilisations corporelles :

Matériel informatique	4 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel outillage	5 ans
Mobilier	10 ans
Agencements, installations	10 ans
Construction (Suger et Charenton)	40 ans

1. Les **ouvrages et collections** appartenant à la bibliothèque de la Fondation ne sont pas amortis. Ils sont évalués à leur coût historique depuis l'origine.
Selon une expertise réalisée début 2013, " la valeur de remplacement " des ouvrages & collections de la bibliothèque, peut s'appuyer sur cette méthode (basée sur les factures d'acquisitions).
Cette méthode ne prend évidemment pas en compte la valeur des ouvrages & collections reçus en don.

Ils constituent la bibliothèque et sont dans leur ensemble un élément du patrimoine de la FMSH.
Ils font l'objet d'une rénovation permanente qui permet ainsi de les conserver dans un état intact.
La bibliothèque de la FMSH apporte, par son enrichissement en ouvrages peu édités et ses collections complètes, un outil de recherche scientifique indispensable au monde des sciences humaines et sociales. Le montant des acquisitions d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque s'élève en 2018 à 90 079,52 €, financé intégralement par subvention d'investissement.
Ce qui porte le montant des ouvrages et périodiques à 10 223 184,97 € pour 2018.
Il convient de noter que les droits d'accès aux périodiques consultables sur des sites en lignes s'élèvent à 136 125,96 € en 2018, comptabilisés au compte 618300 "abonnements en ligne bibliothèque".

2. Les biens amortissables sont depuis 2011 (sur recommandation de l'IGAENR) financés sur fonds propres. (Logiciels, matériels de bureau et mobilier)

3. Le bâtiment de Charenton acquis au mois de septembre 2010 pour la somme de 2 980 480,34 € frais d'acquisition compris, a été mis en service le 11 mars 2011, et amorti à partir de cette date.
L'acquisition de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a été décomposé entre terrain et construction, sur la base d'une expertise externe menée par un cabinet d'expert auprès de la cour d'appel de Paris.

Immobilisations

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			62 022
Autres immobilisations incorporelles	528 986		
TOTAL immobilisations incorporelles :	528 986		62 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	989 945		
Constructions sur sol propre	1 990 535		
Constructions sur sol d'autrui	3 593 128		
Constructions installations générales	745 385		
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	10 171 156		90 116
Installations générales, agencements et divers	1 563 683		273 983
Matériel de transport	17 822		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 661 077		192 590
Emballages récupérables et divers			16 815
Immobilisations corporelles en cours	405 856		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	21 138 587		573 504
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	381		
Prêts et autres immobilisations financières	93 258		16 004
TOTAL immobilisations financières :	93 639		16 004
TOTAL GÉNÉRAL	21 761 212		651 529

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			591 007	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			591 007	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			989 945	
Constructions sur sol propre			1 990 535	
Constructions sur sol d'autrui			3 593 128	
Constructions installations générales			745 385	
Matériels & ouvrages (bibliothèque)		36	10 261 235	
Inst. générales, agencements et divers			1 837 666	
Matériel de transport			17 822	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 853 666	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		390 430	32 242	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		390 466	21 321 625	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			381	
Prêts et autres immo. financières		36 273	72 989	
TOTAL immobilisations financières :		36 273	73 370	
TOTAL GÉNÉRAL		426 739	21 986 002	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	468 588	47 792		516 380
TOTAL immobilisations incorporelles :	468 588	47 792		516 380
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	338 667	49 763		388 431
Constructions sur sol d'autrui	2 777 189	89 828		2 867 017
Constructions installations générales	135 037	20 695		155 732
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	31 782	2 332		34 114
Inst. générales, agencements et divers	894 513	110 025		1 004 538
Matériel de transport	17 822			17 822
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 332 906	145 220		1 478 125
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 527 916	417 863		5 945 778
TOTAL GÉNÉRAL	5 996 504	465 654		6 462 159

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	47 791		
TOTAL immobilisations incorporelles :	47 791		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	49 763		
Constructions sur sol d'autrui	89 828		
Constructions installations générales	20 695		
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	2 332		
Installations générales, agencements et divers	110 025		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	145 220		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	417 863		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	465 654		

LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

271800 Autres titres immobilisés

Parts Crédit Coopératif	381,25	
	<hr/>	<hr/>
		381,25

274800 Prêts 1% logement

Contribution 2014	12 357,72	
Contribution 2015	14 360,50	
Contribution 2016	14 504,00	
Contribution 2017	15 702,00	
Contribution 2018	16 004,00	
	<hr/>	<hr/>
		72 928,22

Dépôts et cautionnement

2751 Dépôts Suger

SAEMES - dépôt parc de stationnement- rue de l'école de médecine	61,00	
		<hr/>
		61,00

73 370,47

Pour information, les dépôts de garantie ont été remboursés :

CLIMESPACE le 19 juin 2018

SCP CASAGRANDE boutique, le 1er février 2018

4 - LES STOCKS ET LES TRAVAUX EN COURS

	Brut	Dépréciation	Net
3500/3950 Publications (a)	871 275,92	797 648,59	73 627,33
	871 275,92	797 648,59	73 627,33
3450 Travaux en cours publications	7 950,00		7 950,00
4 - Total stocks et en cours	879 225,92	797 648,59	81 577,33

a) Stock publications

	31/12/2018	31/12/2017	
Stock initial	1 122 932,44	1 144 613,35	
Stock final	871 275,92	1 122 932,44	--- compte 3500 au 31/12/18
	100%	913 271,14	
	90%	96 747,24	
	70%	62 957,51	
		49 956,55	
Provision en début d'exercice	1 044 413,91	1 042 688,97	
Provision en fin de période	797 648,59	1 044 413,91	--- compte 3950 au 31/12/18
	100%	913 271,14	100%
	90%	87 072,52	90%
	70%	44 070,26	70%
Ecart de Stock	-251 656,52	-21 680,91	compte 6032
Ecart de provision	-246 765,32	1 724,94	compte 68173/78173
Incidence/résultat de la période :	-4 891,20	-23 405,85	

Les travaux en-cours des publications étaient au 31/12/2017 de :

6 000,30

Les travaux en-cours des publications chiffrés au 31/12/2018 sont de :

7 950,00

Ecart constaté

-1 949,70 € compte 60321 en 2016

PRODUITS A RECEVOIR

Autres créances

41 Clients et comptes rattachés	155 325	
42 Personnels & comptes rattachés	5 490	
43 Organismes sociaux	4 031	
44 Etats & autres collectivités publiques (TVA)	79 178	
	<hr/>	244 025
 <i>467 Charges de fonctionnement réparties aux institutions hébergées</i>		
467000 Débiteurs/Créditeurs divers		
467250 Autres débiteurs divers		
	<hr/>	0
468700 Produits à recevoir divers (dont MSHA)	784 259	
	<hr/>	784 259
<i>468710 Contrats de recherche (RA) à recevoir</i>	8 882	
	<hr/>	8 882
4711 Langage et société (abonnements)	477	
4712 Publications diverses	41 516	
47121 Autres publications	6 876	
4714 Revue Terrain (abonnements)	299	
	<hr/>	49 167
Total -Autres créances		1 086 332

486 Charges constatées d'avance

~ sur factures d'abonnements de revues	19 582
~ sur factures diverses(maintenance, loc.photoc.,loc.mobilères)	26 722
~ sur factures diverses (formation, assurances, réservation hôtels, foires)	23 585
	<hr/>
	69 889

50 Valeurs mobilières de placement

Elles se composent principalement :

503 ECOFI CONTRAT COOP 2 FCP (Crédit Coopératif)	1 001 518
503 FCP CM-CIC PROTECT.90	300 000
506 OBLIGATIONS	200 000
507 BNTM (Crédit du Nord)	600 000
	<hr/>
	2 101 518

51 Disponibilités**11 235 538**

Les disponibilités sont principalement placées sur un "livret association" pour lequel la FMSH, de par son statut de F.R.U.P., est totalement exonérée de fiscalité.

DEVELOPPEMENT DU PASSIF

AU

31 DECEMBRE 2018

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS ET DONS IMMOBILISES

		Subventions		Amortissements	Net
		31/12/2017	Augmentations Diminutions	31/12/2018	31/12/2018
MSH	1312 Subventions d'équip. s/biens n/amortissables(ouvrages et collections)	6 088 241	90 080	6 178 320	6 178 320
	1314/1394 Subventions d'équipement sur biens amortissables	1 870 854		1 870 854	0
	1315/1395 Subvention d'équipement Charenton	1 867 148		1 867 148	388 431
	1316/1396 Subventions d'équipement provenance ressources affectées	1 116 513		1 116 513	0
	1318/13918 Subv invest/Raspail 17/18 produits financiers	469 554		469 554	55 054
	1317 Subvention d'équipement à utiliser	668 077		668 077	668 077
		12 080 388	90 080	12 170 468	3 430 852
					8 739 616
SUGER	1381/1398 Subventions reçues et utilisées	3 836 289		3 836 289	3 192 838
					643 451
		15 916 677	90 080	16 006 757	6 623 690
					9 383 067

Note:

1312

L'augmentation du montant des subventions concernant les biens non amortissables (ouvrages et collections) correspond au montant des acquisitions en 2018 d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque, soit 90 079,52 €. La FMSH a suivi la recommandation de l'IGAENR en finançant sur fonds propres les acquisitions nettes d'immobilisations amortissables en 2018, constituées principalement de logiciels et de matériel informatique.

1314/1394 La subvention d'équipement est totalement amortie depuis le 31/12/2012.

1315/1395 L'aménagement de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a fait l'objet d'une subvention prélevée sur les fonds dédiés du compte 19411, conformément à l'accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, dont le montant brut est de : 1 867 148 €.

S'agissant d'un relogement provisoire, la FMSH n'aura pas à renouveler ces investissements. Par conséquent, la subvention correspondante est constituée d'une subvention d'équipement sur biens amortissables (compte 1315).

Le montant des reprises cumulées s'élève à 388 431 € (dont 49 763€ au titre de 2018), soit une subvention nette de 1 478 718€ au 31/12/2018.

1318/13918 Une subvention d'équipement sur l'enveloppe intérêts désamiantage a été comptabilisée, à hauteur de 469 554€, correspondant aux investissements réalisés sur 2018. Le montant de la reprise 2018 s'élève à 55 054€, soit une subvention nette de 414 500€ au 31/12/2018.

ETAT FONDS DEDIES

CATEGORIES DE TITRES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
1 - Fonds dédiés sur subvention sécurité	111 805,26	111 805,26
2 - Fonds dédiés sécurité prod financier	912 747,86	2 134 632,30
3 - Fonds dédiés sur subvention maintenance	433 961,45	433 961,45
4 - Fonds dédiés Ressources Affectées (RA)	3 791 530,65	4 142 446,88
5 - Fonds dédiés Collège d'Etudes Mondiales	124 119,92	194 116,65
TOTAL	5 374 165,14	7 016 962,54

194100/194600-FONDS DEDIES

1 - La variation des fonds dédiés sur subventions sécurité s'explique ainsi :

Aucun appel de fonds n'a été fait par l'EPAURIF au titre de 2018.

2 - La variation des fonds dédiés sécurité Produit Financier s'explique ainsi :

Produits financiers sur les fonds désamiantage au titre de l'année 2018 : 1 739,54 €

La FMSH a réintégré son siège social historique, au 54 Boulevard Raspail à Paris 6ème, en Avril 2017.

De ce fait, l'enveloppe intérêts désamiantage a été utilisée à hauteur de 1 223 623,98€

au 31/12/2018. Ce montant correspond aux dépenses liées au ré-aménagement de nos locaux.

Pour l'EHESS : 1 180 047,21 €

Pour la FMSH : 43 576,77 €

4 - Fonds dédiés Ressources Affectées

Pour les subventions sur projets concernant plusieurs exercices consécutifs gérées en Ressources Affectées, si la subvention est supérieure aux charges engagées au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi est constaté en comptabilité dans la rubrique "fonds dédiés" au passif du bilan (projet à réaliser en n+1 dont le financement a été notifié lors des exercices précédents).

5 - Fonds dédiés Collège d'Etudes Mondiales

Le fonds dédié au Collège d'Etudes Mondiale a été crée en 2012.

Ce fond a été utilisé par le CEM pour 2018, à hauteur de 69 996,73€.

au 31/12/2017

au 31/12/2018

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

15160 Provision pour risques et charges	81 900	73 500
15300 Provision indemnités départ en retraite (a)	76 936	87 970
15320 Provision charges Collège d'Etudes Mondiales (b)	1 116 601	1 116 601
	1 275 437	1 278 071

Notes:

- (a) cette provision est calculée sans actualisation ni prise en compte d'une probabilité de départ ou de décès. Elle inclut les charges sociales afférentes aux sommes provisionnées.

- (b) cette provision correspond aux sommes perçues au titre de la régularisation de TVA sur les années 2009 à 2011, qui seront consacrées au financement du Collège d'Etudes Mondiales

Provisions Inscrites au Bilan

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour le CEM Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour le 50ème anniversaire Autres prov. pour risques et charges	76 936 1 116 601 81 900	73 500 161 470	76 936 158 836	73 500 1 116 601 87 970
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 275 437	161 470	158 836	1 278 071
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	55 756 1 044 414 86 461 374 230	10 312 36 131 49 543	246 765 92 825	66 067 797 649 29 767 423 773
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 560 860	95 986	339 591	1 317 255
TOTAL GÉNÉRAL	2 836 297	257 456	498 427	2 595 326

EMPRUNTS ET DETTES

164 Emprunt et Avances

16400 Emprunt Charenton	166 667
-------------------------	---------

166 667

180 Comptes de liaison

1801 CID s/livres MSH	166 283
-----------------------	---------

1808 MSH s/livres CID	-166 283
-----------------------	----------

0

Emprunts & Dettes

166 667

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME

40 Fournisseurs

4000	Fournisseurs MSH	551 187
4010	Fournisseurs Editeurs-cid	254 072
4017	Fournisseurs retenue de garantie	2 715
4081	Factures non parvenues	283 352

1 091 325

41 Clients

4117	Clients Suger	38 919
------	---------------	--------

38 919

42 Personnel

42120	Rémunérations dues	10 121
42710	Saisie arrêt	195
42820	Provision p/congés payés, CET et CDD	524 019

534 335

43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux

43110	URSSAF salariés	143 125
43180	Maison des Artistes	6
43190	AGESSA	2 282
43720	MUTUELLE AG2R	22 270
43731	CPM - CHORUM PREVOYANCE	12 392
43732	RETRAITE MEDERIC	44 512
43781	CILGERE 1% (construction)	50 236
43782	Formation continue Fondation	34 676
43783	Formation continue CDD	6 145
43784	AGEFIPH	10 670
437850	DUP Œuvres sociales	13 992
437851	DUP Fonctionnement	2 332
43802-04	Charges s/CP + CET + CDD	299 315

641 952

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME (SUITE)

44 Etat et autres collectivités publiques

44560	TVA Déductible	402	
44571	TVA Collectée à 2,10%	39	
		<hr/>	
			441

46700	Débiteurs/créditeurs divers	28 999	
			<hr/>
			28 999

47 Comptes d'attente

47000	Compte d'attente	1 672	
47150	RA en attente d'imputation	41 000	
47260	AGF(assurances/chercheurs invités gérées p/le scrpt scientifique)	4 866	
		<hr/>	
			47 538

AUTRES

INFORMATIONS

État des Échéances des Créances et Dettes

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	72 928		72 928
Autres immobilisations financières	61		61
TOTAL de l'actif immobilisé :	72 989		72 989
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	155 325	155 325	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 490	5 490	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 031	4 031	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	44 701	44 701	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	34 477	34 477	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	842 307	842 307	
TOTAL de l'actif circulant :	1 086 332	1 086 332	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	69 889	69 889	

TOTAL GÉNÉRAL	1 229 211	1 156 221	72 989
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	166 667	148 148	18 519	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 091 325	1 091 325		
Personnel et comptes rattachés	534 335	534 335		
Sécurité sociale et autres organismes	641 952	641 952		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	441	441		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	76 538	76 538		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 511 258	2 492 739	18 519	
----------------------	------------------	------------------	---------------	--

Charges à Payer

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	283 352 819 604
TOTAL	1 102 956

Produits à Recevoir

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	793 368

Charges et Produits Constatés d'Avance

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	69 889	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	69 889	

Engagements Financiers

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	2 238 143
La FMSH s'est engagée à apporter à la Fondation Campus Condorcet une participation annuelle aux frais de gestion pour un montant de	238 143
La FMSH a accordé au CIC une garantie (privilège du prêteur de denier) dans le cadre du prêt souscrit pour l'acquisition de l'immeuble situé à Charenton le Pont	2 000 000
Un bail emphytéotique concernant la Maison Suger lie la MSH et la Ville de Paris	

TOTAL	2 238 143
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

FMSH

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/05/19

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166 667
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	166 667

RESULTAT EXCEPTIONNEL

1) Les produits exceptionnels comprennent principalement :

Autres produits exceptionnels	27 121 €
Produits sur exercices antérieurs	1 051 235 €
	<hr/>
	1 078 356 €

Les charges exceptionnelles comprennent principalement :

Charges sur exercices antérieurs	197 087 €
Autres charges exceptionnelles	2 957 €
Pénalités, amendes fiscales	729 €
	<hr/>
	200 773 €

AUTRES INFORMATIONS

- a) Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23/05/2006, il est indiqué que la rémunération globale versée au cours de l'exercice aux trois plus haut cadres dirigeants s'élève à : 78 284 € détaillés comme suit :

Président du Directoire : 34 039 (brut)

Vice-Président du Directoire : 24 769 (brut)

Vice-Présidente du Directoire : 19 476 (brut)

Pour rappel, le plafond maximal annuel 2018 de la Sécurité Sociale est de 39 732 €, le maximum de 3 fois ce plafond est donc de 119 346 € annuels.

- b) Conformément à la réglementation du Code de commerce, le montant des honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels inscrit en comptabilité s'élève à 27 000 € HT.

OBSERVATIONS SUR LES COMPTES

- a) Financement de l'opération de déménagement :

Comme indiqué en 2017, les comptes intégraient les montants engagés par la FMSH dans le cadre du déménagement au 54 Boulevard Raspail, et financés par reprise des intérêts cumulés issus du placement des sommes destinées au désamiantage, soit 915 112,46 Euros HT. Au moment de la clôture 2017 audité, et en application d'une convention signée le 23/01/2018, entre l'EHESS et la FMSH, cette dernière demeurait en attente de la réception de la facture permettant de rembourser à l'EHESS les sommes qu'elle a engagées dans cette opération. Cette somme, d'un montant TTC de 1 180 047,21 Euros a été régularisée en 2018.

- b) Produits sur exercice antérieur :

- Régularisations en 2018 liées aux charges bâtimentaires consécutives au déménagement à hauteur de 514 KE : La convention de gestion réglant la facturation des charges bâtimentaires du site RASPAIL étant parvenue à la FMSH postérieurement à l'audit des comptes et en application du principe de prudence, l'exercice 2017 ne comportait que la refacturation dûment réalisée pour le bâtiment Le France.

- Régularisation en 2018 de produits auparavant enregistrés en Ressources Affectées (RA) à hauteur de 507KE : Il s'agit principalement de préciputs ANR antérieurs restant à consommer en produits, ainsi que d'anciens contrats auparavant gérés en Ressources Affectées (RA).

Effectifs 2018 ¹

STATUT	Nombre d'heures annuelles *	ETPT
FONCTIONNAIRES	73 792	40,54
SALARIES	171 584	94,27
TOTAL	245 376	134,82

** Nombre d'heures sur la base de 1820 heures annuelles pour 1 ETPT*

¹ L'effectif est calculé à partir de 2018 sur un global regroupant les effectifs sous plafond d'emploi et hors plafond d'emploi.

Les ETPT (Equivalents temps plein travaillé) correspondent aux effectifs de référence à la fois pour établir le coût moyen d'un ETP et pour identifier les moyens humains déployés pour la mise en œuvre des activités et projets au sein de la fondation, quelle que soit l'origine du financement de la masse salariale correspondante.

Cette évolution vers une analyse globale des effectifs suit la réalité de fonctionnement de la fondation, notamment par la nécessité d'intégrer certains effectifs en CDI financés par des ressources affectées.

Le financement des 142 ETP sous plafond d'emplois n'est plus couvert depuis plusieurs années par la DGF et la fondation a dû modifier son mode de gestion en travaillant au développement de ses ressources propres.